

Enlèvement, rapatriement forcé

Vietnam République démocratique socialiste (RDVN), parti unique

330 967 4 96,98 millions

Hanoi

Chef de l'État : Lương Cường depuis le 21/10/24 Torture : Oui, malgré son adhésion à la Convention contre la torture en 2015 Peine capitale pour 22 infractions !

Persécution

Un an après son enlèvement en Thaïlande où, reconnu refugié il a poursuivi des activités journalistiques, bien qu'il s'y sentît menacé, le procès à huis clos de **Duong Van Thai** à Hanoï aboutit ce 30 octobre à sa condamnation à douze ans de prison, plus trois ans de probation. Motif: il a «produit", stocké, diffusé ou propagé des informations [...] ou objets pour s'opposer à l'État. D'autres réfugiés ont comme lui été « exfiltrés » vers le Vietnam, parfois avec la complicité des autorités thaïlandaises.

Fameux pour ses enquêtes sur la corruption du régime et les luttes intestines du Parti communiste vietnamien (PCV), Duong Van Thaiest membre de l'Association des journalistes indépendants du Vietnam, sévèrement réprimée par le régime. Grâce à accointances dans les hautes instances du PCV, diffuse nombre d'informations embarrassantes et devient alors une cible privilégiée de feu Nguyen Phú Trong quand celui-ci purge son administration. En 2019, face à la répression et aux menaces répétées, il gagne la Thaïlande.

Le 13 avril 2023, Duong Van Thai est enlevé près de son domicile à Pathum Thani quand deux berlines blanches bloquent sa moto. Le lendemain, alors que le Code de procédure pénale vietnamien stipule que la police doit statuer sur le sort de tout prévenu sous neuf jours, la police de Ha Tinh (province du Vietnam), l'appréhendait pour « entrée illégale » sur le territoire vietnamien. Il vient du Laos. Après cela, silence radio deux semaines. Les médias d'État ont depuis qualifié Duong de propagandiste, qui publie informations" déformées » sur les dirigeants vietnamiens.

Truong Duy Nhat de Radio Free Asia, enlevé en janvier 2019 au centre de Bangkok fut condamné, en mars 2020, à 10 ans de prison pour «abus de position professionnelle». En

2018, un tribunal allemand condamnait Long N.H., Vietnamien résidant en Slovaquie, à quatre ans de prison pour participation à l'enlèvement orchestré de Trinh Xuân Thanh, ex membre du PCV à Berlin. Prétextant un voyage diplomatique, une escouade d'agents de la sécurité vietnamienne avait organisé le rapatriement forcé, présenté comme retour volontaire. L'Allemagne expulsera deux diplomates vietnamiens

"Décision absurde", internationalement dénigrée

Dans un communiqué commun du 4 novembre 2024, la Délégation de l'UE au Vietnam et les ambassades des États européens, du Canada, de la Norvège et du Royaume-Uni, réclament sa relaxe, se disant très préoccupées par la lourde sentence, d'autant que le gouvernement n'a répondu aux demandes extérieures d'observation du procès. Le Vietnam est l'un des pays où la répression des journalistes est la sévère. traduisant sulg se par condamnations à de lourdes peines et mesures visant à étouffer toute forme d'expression critique. Ils sont souvent placés à l'isolement pendant des mois, le temps des enquêtes et interrogatoires, en violation des normes internationales. Ces conditions favorisent les actes de torture, ainsi que les traitements inhumains et dégradants. En l'absence de presse libre et dans la mesure où la justice n'est pas indépendante, journalistes, citoyens et blogueurs, sont les derniers bastions d'une société réprimée, luttant pour que les citoyens vietnamiens puissent jouir des droits garantis par leur Constitution et les conventions internationales. Depuis 2016, le PCV a renforcé la répression du droit à l'information. Selon Reporters sans frontières, en 2024, le Vietnam se classe au 174e rang sur 180 pays. En 2023, 37 journalistes étaient en détention, dont 21 bloqueurs.

La loi est utilisée pour étouffer la dissidence. Le code pénal adopté en 2018 prévoit la peine capitale pour la propagande contre l'État ou la sédition. Des imprécisions permettent des arrestations arbitraires.

Accusés de crimes liés à la sécurité nationale, ils ne bénéficieront pas de libérations sous caution, souvent placés à l'isolement. En détention, ils subissent des mauvais traitements, la torture psychologique, parfois des injections de psychotropes ou le déni de soins médicaux. Les conditions de vie carcérales violent les règles minimales de traitement des détenus, notamment avec la

surpopulation, le manque d'hygiène et d'exercice physique. À l'occasion de la Fête nationale du 2 septembre 2024, près de 3 800 prisonniers de droit commun ont été libérés, mais nul journaliste, défenseur des droits ou prisonnier politique n'a été inclus dans l'amnistie. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme a exprimé sa profonde préoccupation face au regain des arrestations arbitraires de journalistes et défenseurs, en violation de l'article 19 du PIDCP. Depuis 2017, ceux d'entre eux dont la notoriété devenait trop importante ont été libérés avant d'avoir purgé l'intégralité de leur peine, puis immédiatement exilés contre leur gré, coupant les liens les unissant à la communauté qu'ils défendent. (ACAT France)